

POUR UNE PROSPÉRITÉ DURABLE

Plateforme des organisations en environnement

14 août 2012



VIVRE EN VILLE
REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS
POUR LE DÉVELOPPEMENT URBAIN
RURAL ET VILLAGEOIS VIABLE



Fondation
David
Suzuki



Regroupement national
des conseils régionaux
de l'environnement

Nature Québec
sensible à tous les milieux



Introduction

Le 22 avril dernier, Jour de la Terre, 250 000 personnes se sont réunies à Montréal lors du plus grand rassemblement pour l'environnement de l'histoire du Québec. Ailleurs en région, des milliers de personnes se sont rassemblées sur les parvis de leurs églises. Un peu partout au Québec, les cloches de centaines d'églises ont sonné le tocsin pour signifier l'urgence d'agir pour préserver notre futur. Près de 60 000 personnes ont signé la Déclaration du 22 avril.

Cet événement historique souligne une nouvelle donne politique au Québec. La protection de l'environnement, des droits des prochaines générations et du bien commun font maintenant partie des valeurs fondamentales du peuple québécois. Ces enjeux ne peuvent plus être relégués au second plan. L'avenir de nos ressources naturelles, le Plan Nord, la protection de nos écosystèmes, l'exploration pétrolière et gazière, les mines, l'énergie, le transport et le climat doivent faire partie de nos discussions démocratiques, tout comme la question de notre dépendance au pétrole qui coûte annuellement 14 milliards à l'économie québécoise.

Nos organisations sont appuyées par plus de 225 000 membres, bénévoles, donateurs et donatrices ainsi que des sympathisants partout au Québec. Ensemble, nous croyons qu'il est possible pour le Québec de bâtir une économie verte avec son savoir-faire. Ce document constitue notre position commune pour la présente campagne électorale et dresse la liste de nos attentes envers les partis en lice. Les groupes signataires défendent aussi individuellement diverses positions complémentaires à cette plate-forme commune.



I. Pour une gestion responsable de nos ressources naturelles

En raison de la croissance de l'économie et de la population mondiale, nos ressources naturelles, minières, énergétiques et forestières sont de plus en plus convoitées. Nous ne sommes pas nécessairement contre ce développement, lequel représente 160 000 emplois et contribue pour 23,8 milliards \$, soit 9 % du PIB québécois.¹ Mais celui-ci doit se faire de manière durable et responsable, et pour le moment, les politiques publiques et la réglementation en vigueur au Québec ne le permettent pas. Le développement de nos ressources naturelles doit se faire au bénéfice de tous et sans appauvrir les générations futures.

[1] Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, *L'importance économique des ressources naturelles au Québec*, mis à jour en juillet 2011, consulté le 26 juillet 2012. En ligne : <http://www.mrnf.gouv.qc.ca/ministere/economique/index.jsp>

 De manière générale, nous croyons que le gouvernement du Québec devrait adopter une politique globale de gestion durable et responsable des ressources naturelles de manière à :

- Mettre en place un système permettant de mesurer la valeur économique et non-économique de notre capital naturel, suivant des indicateurs reconnus mondialement;
- Respecter la capacité de support des écosystèmes et protéger l'environnement;
- Contribuer au développement harmonieux des régions ressources et préserver les autres usages du territoire (tourisme, conservation, éducation, chasse et pêche, etc.) ;
- Compenser les générations futures dans le cas des ressources non-renouvelables;
- Maximiser les retombées de ces activités (redevances, emplois, transformation locale, etc.) de manière à garantir un juste retour sur l'investissement aux Québécois (considérant que la société contribue de diverses façons à ces activités (subventions, infrastructures, coût de réparation des dégâts environnementaux, etc.));
- Donner des incitatifs au secteur financier pour qu'il investisse dans des projets durables sur le plan environnemental et social;
- Cesser les subventions à tous les projets qui mettent en péril la durabilité des ressources et la conservation, particulièrement celles qui visent le développement des énergies fossiles et le développement non durable de l'agriculture et de la foresterie.

LE SECOND SOUFFLE NÉCESSAIRE POUR LA FORÊT QUÉBÉCOISE

Le secteur forestier joue un rôle immense au Québec, alors que 88 % de nos forêts publiques productives ont été allouées à des fins d'exploitation. De cette portion disponible pour l'industrie, près de 90 % a déjà été coupé et/ou fragmenté, ce qui signifie qu'à peine 10 % de notre forêt est encore intacte. Ces dernières forêts vierges se situent en bordure de la limite nordique, près du 52^e parallèle, et sont de plus en plus difficiles à atteindre pour l'industrie qui doit parcourir des centaines de kilomètres entre l'arbre et l'usine. Le secteur forestier traversant une crise sans précédent dû entre autres à la faiblesse du marché d'exportation vers les États-Unis, à la féroce compétition des pays émergents et à la faible rentabilité de nos installations, le gouvernement du Québec y investit massivement.

L'exploitation de nos forêts publiques est en fait déficitaire pour le Québec depuis 2007, c'est-à-dire que les sommes d'argent investies de nos fonds publics sont supérieures aux redevances payées par les compagnies privées pour exploiter cette ressource, et ce déficit est grandissant. Alors qu'il en coûtait près de 150 millions de dollars au Québécois pour faire couper leur forêt publique par les entreprises privées en 2008, cette somme est estimée dans le dernier budget provincial à près de 400 millions de dollars, soit 500 millions de dollars en investissements publics, en crédits d'impôts, en subventions, etc., et ce, pour un montant de près de

100 millions de dollars en redevances pour les 15 à 20 millions d'arbres extraits de nos forêts cette année.

Maintenu sur le respirateur artificiel, ce système n'est pas viable à long terme et doit changer. Déjà, des dizaines de milliers d'emplois ont été perdus dans ce secteur, malgré les investissements massifs. Pendant ce temps, la forêt est mise à mal, avec une exploitation toujours aussi agressive, basée sur la quantité de volume extrait plutôt que la qualité des produits transformés. Alors que le Québec protège à peine 8 % de son territoire. Ce sont moins de 5 % de nos forêts publiques productives qui sont réellement protégées, un retard embarrassant face aux cibles de conservation internationales fixées à un minimum de 17 %.

Opportunités pour le Québec

Un nouveau régime forestier est en train de prendre forme au Québec et la nouvelle loi sur l'aménagement durable des forêts sera en vigueur à partir d'avril 2013. Avec ce changement de régime, c'est le gouvernement, et non les compagnies, qui décidera du « comment » et du « où » nous couperons nos forêts publiques. Cette prise en charge de l'aménagement forestier par nos décideurs doit se traduire par une réelle modification des façons de faire, tant en terme des coupes forestières qu'en terme de niveau de protection de nos forêts.



Attentes envers le gouvernement du Québec

- Mettre en place un réel aménagement écosystémique sur l'ensemble du territoire forestier, tel que prescrit par les milieux scientifiques;
- Augmenter substantiellement les niveaux de protection en forêt commerciale pour atteindre la cible minimale de 17 % durant le prochain mandat;
- Assurer qu'un minimum de 50 % des écosystèmes du Nord (au-delà du 49^e parallèle) soit réellement protégé avant d'entreprendre toute accélération de l'exploitation industrielle telle que proposée par le Plan Nord;
- Prioriser la sauvegarde des dernières grandes forêts vierges en bordure de la limite nordique, telle que le secteur Evans-Broadback-Assinica et le secteur des Montagnes Blanches;
- Investir massivement dans la deuxième et troisième transformations.

UN NOUVEAU RÉGIME POUR NOS RESSOURCES MINIÈRES



Le Québec vit depuis dix ans le plus grand «boum» minier de son histoire avec une production et des travaux d'exploration qui ont plus que doublé en valeur et en nombre. Toutes les régions du Québec sont touchées, plus particulièrement les régions nordiques. Or, le Québec doit se doter de nouveaux cadres pour assurer un développement responsable de ses ressources, notamment une nouvelle *Loi sur les mines* afin de mieux protéger les populations et l'environnement, ainsi que des redevances permettant de compenser adéquatement les générations futures pour l'épuisement de ces ressources non renouvelables. Le Québec doit aussi faire des choix stratégiques en favorisant la transformation et la réutilisation des ressources au Québec, tout en privilégiant les filières à moindres impacts pour l'environnement et les populations. Enfin, le Québec doit faire preuve de rigueur et de transparence dans le suivi et les contrôles des projets miniers.

Opportunités pour le Québec

Les différents sondages révèlent que la population du Québec est prête pour du changement dans la façon

dont on exploite les ressources minières au Québec, et ce, au Nord comme au Sud. Il y a un consensus pour réformer la vieille *Loi sur les mines* du Québec, dont les fondements remontent au 19^e siècle, et qui a déjà fait l'objet de deux commissions parlementaires. Il y a encore une marge de manœuvre pour tirer davantage de redevances des ressources extraites du sous-sol québécois, notamment à l'aide d'un seuil « plancher » sur la valeur brute produite plutôt que sur les profits. Le Vérificateur général du Québec a démontré à deux reprises, dans ses rapports de 2009 et 2011, les failles des lois et des politiques actuelles en matière d'extraction des ressources minières. Une majorité de la population est également prête à remettre en question l'exploitation de certaines matières, comme l'amiante et l'uranium, à cause des risques spécifiques que posent ces mines pour l'environnement et les populations. Somme toute, les conditions sont en place pour assurer une réforme en profondeur du secteur minier au Québec.



Attentes envers le gouvernement du Québec

- Réformer en profondeur la Loi sur les mines du Québec pour mieux protéger les droits des citoyennes, des collectivités et de l'environnement;
- Bonifier les redevances actuelles afin de compenser adéquatement les générations futures pour l'épuisement des ressources non renouvelables;
- Exiger une évaluation environnementale et des consultations publiques pour toute nouvelle mine;
- S'assurer que l'État et les contribuables québécois n'auront pas à payer pour la restauration des sites miniers abandonnés en exigeant 100 % de garanties financières avant l'ouverture de nouvelle mine et exigeant une redevance spéciale de 0,5 % pour financer un fonds de restauration des sites abandonnés;
- Faire des choix stratégiques en favorisant la transformation et la réutilisation des ressources au Québec, tout en privilégiant les filières à moindres impacts pour l'environnement et les populations;
- Décréter un moratoire sur les mines d'uranium et stopper la production d'énergie nucléaire au Québec.

RESSOURCES PÉTROLIÈRES DU GOLFE, DE LA GASPÉSIE ET D'ANTICOSTI

Le gouvernement du Québec considère présentement se lancer dans l'exploitation pétrolière à Anticosti, en Gaspésie et dans le golfe du Saint-Laurent qui pourrait renfermer des quantités importantes d'hydrocarbures. Il importe cependant de rappeler que les réserves de ces gisements potentiels ne sont toujours pas prouvées et que la manne pétrolière demeure bien incertaine. Il faut également préciser que plus d'une décennie peut s'écouler entre la découverte d'un gisement et son exploitation commerciale. Les ressources pétrolières du Québec ne peuvent donc pas combler ses besoins financiers à court terme. Par ailleurs, il faut briser un mythe tenace : il est géologiquement impossible pour Terre-Neuve de siphonner le pétrole québécois. Le Québec a donc tout son temps pour compléter ses études environnementales, consulter la population et se donner un cadre réglementaire approprié.

Opportunités pour le Québec

Le Québec a la chance de pouvoir définir lui-même le modèle d'exploration et d'exploitation de cette ressource et de pouvoir consulter les communautés qui pourraient être affectées par cette industrie avant son déploiement. Une évaluation environnementale stratégique est en cours pour le pétrole du golfe du Saint-Laurent et de la Baie des Chaleurs. Il est essentiel de s'assurer que l'exploitation pétrolière ne mettra pas en péril les pêcheries et le tourisme qui rapportent annuellement \$ 400 millions dans la partie québécoise du golfe, de même que les écosystèmes protégés d'Anticosti et ceux du golfe du Saint-Laurent. Il importe également d'assurer que l'activité pétrolière et gazière n'engendre pas d'impacts négatifs sur la qualité de vie et la santé la population des Îles-de-la-Madeleine, de la Côte-Nord, d'Anticosti et de la Gaspésie.



Attentes envers le gouvernement du Québec

- Ne pas permettre l'exploration et l'exploitation du gaz et du pétrole à Anticosti, en Gaspésie ou dans le golfe Saint-Laurent aux Îles-de-la-Madeleine, sans avoir obtenu l'accord de la population et prouvé scientifiquement qu'elle n'aura pas d'impacts négatifs sur nos milieux de vie, notre eau, notre air et nos écosystèmes terrestres et marins.

GAZ DE SCHISTE



Plusieurs groupes environnementaux, une centaine de comités citoyens et le Collectif scientifique sur la question du gaz de schiste s'inquiètent grandement des impacts négatifs possibles et de l'insuffisance d'encadrement réglementaire relatif à l'exploration et de la possible exploitation du gaz de schiste dans la vallée du Saint-Laurent. Depuis 2007, le gouvernement du Québec a émis de nombreux permis d'exploration de gaz de schiste qui couvrent la quasi-totalité des zones habitées de la vallée du Saint-Laurent. On s'attend à ce que, suite à cette prospection, des demandes de permis d'exploitation soient prochainement logées, ce qui pourrait mener à la mise en exploitation de 20 000 puits d'ici 2020 sans l'accord des communautés et des populations visées.

Les craintes quant aux impacts de l'exploration et de l'exploitation du gaz de schiste sur les eaux souterraines et de surface, la qualité de l'air et les émissions de gaz à effet de serre sont de plus en plus appuyées et documentées scientifiquement à l'échelle internationale. Il est évident que le déploiement d'une activité industrielle dans une des régions les plus densément peuplées du Québec affectera la qualité de vie des populations, qui se sont majoritairement prononcées contre l'arrivée de l'industrie.

Opportunités pour le Québec

Le Québec possède un énorme potentiel de développement d'énergies vertes telles que l'énergie éolienne, la biométhanisation et l'efficacité énergétique, ainsi que l'énergie solaire et la géothermie. Celles-ci doivent être priorisées et soutenues en fonction de leur potentiel de remplacement des hydrocarbures, et ce, autant pour les entreprises et les municipalités que les individus.

- ✱ Attentes envers le gouvernement du Québec
 - Ne pas permettre l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste sans avoir obtenu l'accord des populations et prouvé scientifiquement qu'elle n'aura pas d'impacts négatifs sur nos milieux de vie, notre eau, notre air et nos écosystèmes;
 - Racheter tous les permis alloués et déclarer un moratoire réel sur le gaz et le pétrole de schiste;
 - Continuer l'investissement dans les énergies vertes renouvelables comme la biométhanisation provenant des matières résiduelles organiques;
 - Proposer une stratégie énergétique dont les priorités sont l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables, avec pour objectif de réduire la consommation de gaz et de pétrole.

II. POUR UNE ÉCONOMIE VERTE



Photo: olympi via Flickr

Le Canada et le Québec ont beaucoup misé au cours des dernières années sur le secteur des ressources naturelles comme fer de lance de notre croissance économique. Le Québec ne peut fonder sa prospérité uniquement sur ses ressources naturelles. Il doit conserver une économie diversifiée, productive et innovatrice. Il est inquiétant de constater que le Québec prend du retard dans plusieurs secteurs de pointe de l'économie verte, des secteurs à forte valeur ajoutée dont les taux de croissance dans le monde dépassent largement celui des ressources naturelles.

Le Québec a le potentiel de devenir un leader dans les domaines du transport durable, de l'efficacité énergétique et des énergies vertes. Pour ce faire, il doit se donner un plan concret, mobiliser tous les acteurs et utiliser les investissements publics

et diverses mesures réglementaires comme levier pour permettre l'émergence et le déploiement de ces secteurs de pointe dont le potentiel de création d'emploi est important.

L'efficacité énergétique dans le bâtiment demeure le plus important gisement d'énergie non exploité au Québec. Québec pourrait réaffecter les 3 milliards de dollars prévus pour la réfection de la centrale de Gentilly-2 à un programme de rénovation résidentielle, institutionnelle et commerciale visant à améliorer l'efficacité énergétique dans les bâtiments. Le Québec pourrait ainsi stimuler le secteur de la construction, rendre son parc immobilier plus efficace au plan énergétique, et réduire la facture énergétique des ménages et des entreprises tout en créant des milliers d'emplois dans toutes les régions.

Finalement, bien qu'il ait fait des avancées dans les énergies renouvelables, le Québec ne s'est toujours pas positionné comme un leader dans le domaine des énergies émergentes et décentralisées. Le Québec devrait mettre en place une tarification de type « feed-in tariff », qui assurerait l'implantation partout au Québec des énergies solaire, éolienne, géothermique, etc., en plus de soutenir le développement d'une véritable industrie manufacturière dans ce domaine.



Attentes envers le gouvernement du Québec :

- Le prochain gouvernement devrait, dans les cent premiers jours de son mandat, convoquer un Sommet sur l'économie verte afin de mettre en branle ce grand chantier pour l'avenir du Québec.

S'AFFRANCHIR DE NOTRE DÉPENDANCE AU PÉTROLE



Photo: outofpaper via Flickr

Depuis quelques années, la dépendance au pétrole se pose comme un enjeu stratégique dans la plupart des sociétés industrialisées. Le pétrole représente environ 40 % de la consommation énergétique du Québec, soit l'équivalent de sa consommation d'électricité. Or le Québec ne produit pas de pétrole, ce qui signifie qu'il doit dépenser annuellement environ 14 milliards de dollars pour en importer. Comme il s'agit d'une ressource qui s'épuise et dont les prix sont à la hausse, cette fuite de capitaux ira inévitablement en s'accroissant, affectant de plus en plus lourdement le déficit commercial. Autrement dit, si l'on ne réduit pas significativement notre consommation, le Québec est condamné à devoir payer de plus en plus cher pour cette ressource, et à se priver ainsi de ces précieux capitaux qui pourraient assurer notre développement et créer des emplois ici.

Ce n'est pas tout. Notre consommation de pétrole entraîne aussi d'autres impacts, particulièrement sur la santé et l'environnement. En effet, la combustion des produits pétroliers nous expose à des polluants qui engendrent le développement et l'aggravation de problèmes cardiorespiratoires. De plus, notre dépendance à l'automobile et au pétrole favorise un aménagement urbain qui contribue aux îlots de chaleur, accentue la problématique de l'obésité par des modes de vie moins actifs et provoque la disparition de milliers d'hectares de terres arables, de milieux humides et de milieux naturels. Sans compter que le pétrole est responsable de 60 % des émissions totales de gaz à effet de serre (GES) au Québec.

Opportunités pour le Québec

Le Québec a la chance de pouvoir compter sur une foule de ressources pour produire diverses formes d'énergies renouvelables en remplacement du pétrole et aussi pour utiliser l'énergie plus efficacement, notamment dans le secteur des transports. Il peut donc en faire un véritable tremplin de développement économique en comptant sur l'apport d'individus et d'organisations créatives qui sont prêts à relever un tel défi et qui ont la capacité d'innover pour nous propulser vers l'avenir.



Attentes envers le gouvernement du Québec

- Le gouvernement doit adopter une stratégie ambitieuse, assortie de cibles précises, visant la réduction planifiée de la consommation de pétrole, et faire de cette stratégie le fer de lance du développement du Québec pour les prochaines décennies;
- La stratégie sur l'indépendance au pétrole doit être assortie de virages majeurs en matière d'économie d'énergie, de transport et d'aménagement du territoire, en plus de stimuler le développement des énergies renouvelables.

PRENDRE LE VIRAGE DES TRANSPORTS DURABLES



Photo: Michael @ NW Lens via Flickr

La mobilité au Québec repose sur la place prépondérante de l'automobile, un mode de déplacement très énergivore. Les tendances lourdes font état d'une motorisation croissante, d'une augmentation des distances parcourues et de gains encore peu tangibles en efficacité énergétique. Les transports, avec 43,5 % des émissions de gaz à effet de serre (GES), constituent la principale source de pollution atmosphérique au Québec. Le Québec doit prioriser ses actions dans ce secteur pour atteindre et dépasser l'objectif de réduction de 20 % des émissions de GES, déjà insuffisant.

Favoriser les transports collectifs et actifs ainsi qu'améliorer la performance énergétique des déplacements facilitera la nécessaire transition vers

les transports durables, mais il faudra contourner certains obstacles. Notamment, les réseaux de transport collectif souffrent d'un sous-investissement chronique depuis plusieurs décennies. Seulement dans la grande région de Montréal, les besoins sont de 23 milliards de dollars entre 2011 et 2020. Actuellement, le principal fonds de financement des transports, le FORT, finance à hauteur de 18 % les transports collectifs, contre 82 % pour le routier. Et le FORT sera déficitaire dans les prochaines années.

Opportunités pour le Québec

Dans le domaine du transport durable, le Québec dispose de plusieurs atouts qui pourraient lui permettre de devenir un leader des transports collectifs et des transports électriques. En outre, des investissements en transport collectif génèrent 2,8 fois plus d'emplois et 2,6 fois plus de valeur ajoutée que des investissements dans le secteur automobile et routier, sans compter les gains associés à la réduction de la congestion routière et à la réduction de la consommation de pétrole. La perspective de l'électrification des transports ouvre aussi des créneaux technologiques de pointe pour l'industrie québécoise. Les transports durables ont le potentiel de former un plan de développement économique pour le Québec.



Attentes envers le gouvernement du Québec

- Dans les six premiers mois du prochain gouvernement, adopter la politique québécoise sur la mobilité durable. La politique devra inclure notamment;
 - » des revenus quintuplés au Fonds vert pour garantir une augmentation de l'offre de service en transports collectifs;
 - » un rééquilibrage du Fonds des réseaux de transport terrestre dès le prochain budget en garantissant que 30 % du Fonds soit dédié aux transports collectifs.
- Faciliter la transition vers des automobiles moins polluantes et moins énergivores, notamment par la mise en œuvre du programme d'inspection et d'entretien des véhicules automobiles (PIEVA) et par un programme bonus-malus audacieux pour l'achat de véhicules;
- Avoir des cibles élevées à moyen et à long terme pour l'électrification des transports individuels et collectifs;
- Axer le développement urbain sur la densification et l'accessibilité des transports collectifs pour réduire la dépendance à l'automobile;
- Poursuivre les efforts de réduction des émissions de gaz à effet de serre issues du transport de marchandises.

Conclusion

Les secteurs de l'énergie, des ressources naturelles et des transports ont donné lieu à de nombreux débats au cours des dernières années. Le Québec doit faire le choix de poursuivre un mode de développement axé sur l'usage extensif des ressources, de l'énergie et du territoire, ou plutôt opter pour une nouvelle économie axée sur l'efficacité, la productivité et l'innovation.

Nous avons la conviction que la prospérité future du Québec reposera sur cette nouvelle économie. Pour ce faire, nous devons dès maintenant cibler nos investissements et nos priorités pour mieux gérer nos ressources naturelles, réduire notre consommation de pétrole, prendre le virage de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables et rendre nos transports plus efficaces. En réalisant ces virages, nous pouvons bâtir au Québec une véritable prospérité durable au bénéfice des générations à venir.





Ce document constitue la position commune de huit organisations environnementales pour la campagne électorale provinciale 2012 et dresse la liste de nos attentes envers les partis en lice. Les groupes signataires défendent aussi individuellement diverses positions complémentaires à cette plate-forme commune. Ensemble, nous croyons qu'il est possible pour le Québec de bâtir une économie verte avec son savoir-faire.